

## La CODAH lance une enquête sur la mobilité

### Les habitants de l'Estuaire interrogés sur leurs habitudes de déplacements

Dans le cadre de son Plan de Déplacements Urbains 2012-2022, la CODAH réalisera une « Enquête Ménages Déplacements » **du 9 janvier au 14 avril 2018**. Une phase de préparation sur le terrain débute le 2 novembre.

Cette « Enquête Ménages Déplacements » sera le document de référence pour connaître la mobilité des habitants autour au Havre et de l'Estuaire de la Seine. Il permettra une évaluation à mi-chemin des actions du Plan de Déplacements Urbains et le renouvellement de ce document à l'horizon 2022.

#### Territoire ausculté (voir aussi la carte au dos) et mode d'enquête :

- **Zone dense** (CODAH, communautés de communes de Criquetot-l'Esneval et de Saint-Romain-de-Colbosc) : 50% d'enquêtes en face-à-face et 50% d'enquêtes par téléphone,
- **Zone périphérique** (communautés de communes de Fécamp, Campagne de Caux, Caux Vallée de Seine et le Sud de l'Estuaire de la Seine) : 100 % d'enquêtes par téléphone.

#### Déroulé de l'enquête :

Une **phase de préparation** de l'enquête aura lieu du 2 novembre 2017 au 8 janvier 2018 sur le périmètre de la zone dense. Des agents de l'entreprise vont réaliser des repérages sur le terrain et vérifier leur fichier de base « adresses » en prévision de l'enquête. Ces agents accéderont aux parties communes des copropriétés et/ou à la lecture des noms sur les boîtes aux lettres.

La **période d'enquête** auprès des habitants aura lieu du 9 janvier au 21 avril 2018. Environ une semaine avant l'enquête, les ménages tirés au sort seront informés par courrier du passage prochain de l'enquêteur.

**L'entreprise TEST SA est titulaire du marché pour cette enquête. Tous les agents de cette société amenés à se déplacer sur le terrain seront munis d'un badge portant les logos de la CODAH et de la société TEST SA.**

#### Objectifs de l'enquête :

L'enquête prend en compte l'ensemble des déplacements, quels que soient le mode de transport ou le motif de déplacement et permet de répondre aux objectifs suivants :

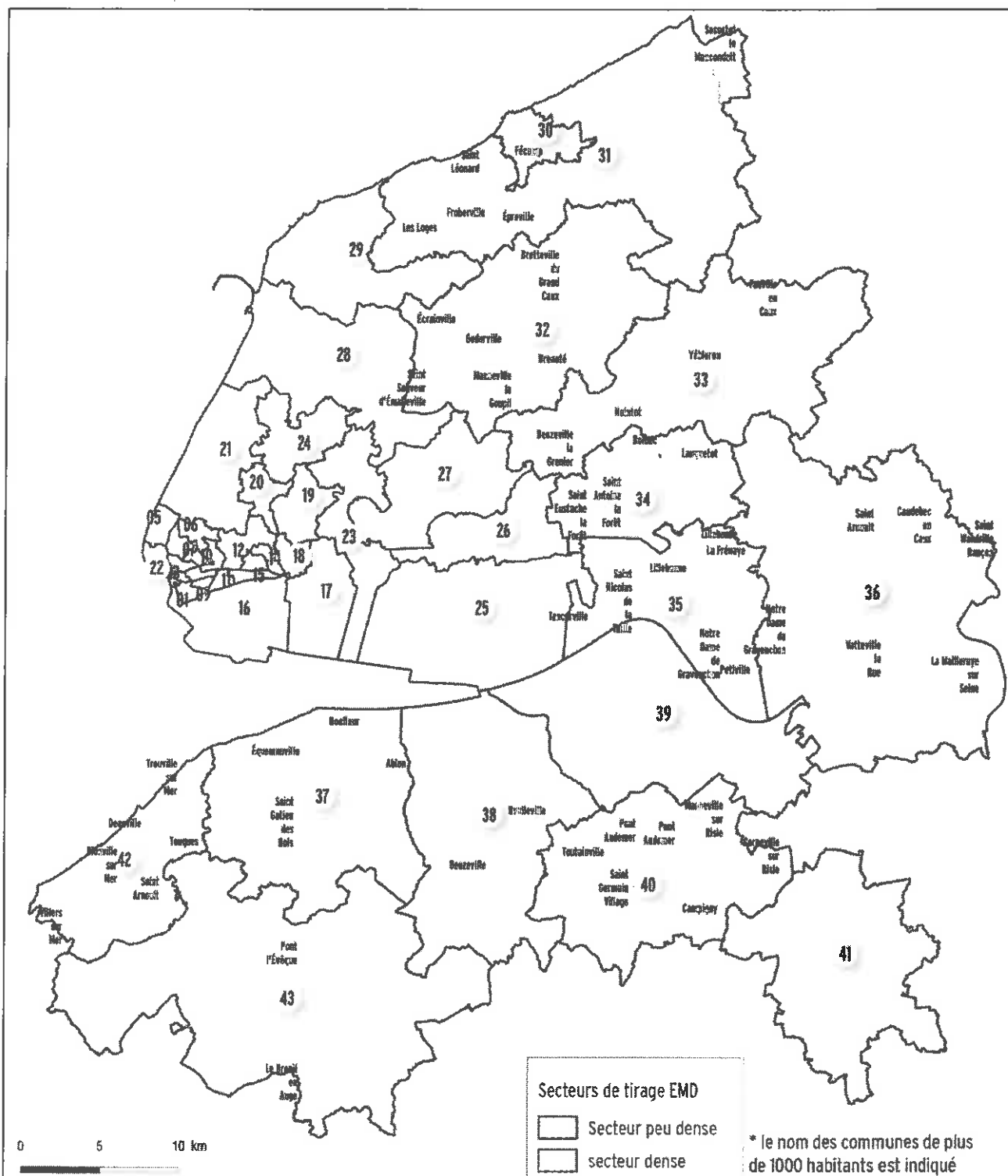
- Avoir une connaissance fine de la mobilité et des déplacements,
- Connaître la part des modes de déplacement,
- Servir d'appui à la constitution de documents de planification (PDU, SCOT, PLH, plan climat),
- Détecter des signaux faibles tels que l'utilisation de nouveaux modes de déplacement,
- Alimenter les modèles de déplacements en vue de projets de transports,
- Améliorer la compréhension des comportements, des attentes et des leviers du changement,
- Comparer les résultats sur le territoire de la CODAH avec d'autres collectivités françaises.

---

#### Contact presse :

CODAH : Thomas RENARD - Attaché de presse, 02.35.19.46.26 / 06.79.03.61.45 - [thomas.renard@codah.fr](mailto:thomas.renard@codah.fr)

**Territoire de l'enquête :**



**Contact presse :**

CODAH : Thomas RENARD - Attaché de presse, 02.35.19.46.26 / 06.79.03.61.45 - [thomas.renard@codah.fr](mailto:thomas.renard@codah.fr)